

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 45 (1937)

**Heft:** 11

**Vereinsnachrichten:** Colonne de la Croix-Rouge

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

die Teilnehmer noch einmal zur Entgegennahme des prominenten Urteils von Herrn Dr. Scherz. Er fasste sich kurz und gab in hübscher Weise seiner Befriedigung über die geleistete Arbeit Ausdruck. Wenn auch nicht ganz alles klappte, so darf doch gesagt werden, dass tüchtige Samariterarbeit geleistet wurde. Was ihm am meisten imponierte, war die flotte Arbeit zwischen der Rotkreuzkolonne und dem Samariterverein. Er freute sich auch darüber, dass Behörden und Presse dieser Sache sehr gewogen sind.

Herr Dr. Baumann erinnerte an die betrüblichen Ereignisse der grossen Grippeepidemie des Jahres 1918, wobei sich die Bedürfnisse des Krankenpflegewesens am deutlichsten bemerkbar machten. Es ist seither vieles geschehen, aber er gibt der bestimmten Hoffnung Ausdruck, dass von höchster eidgenössischer Instanz aus in finanzieller Beziehung noch mehr getan wird, um das nötige Material zu beschaffen. Eine dringende Notwendigkeit für die Sama-

riterin sei der Besuch eines Samariterkurses und eines Krankenpflegekurses, denn nur auf diese Weise könne sie voll und ganz den gestellten Anforderungen genügen. Mit dem speziellen Dank an die Damen, die sich in bereitwilliger Weise zur Verfügung gestellt hatten, verband er den Wunsch, dass sie unablässig für das Rote Kreuz wirken mögen.

Zum Schlusse möchten wir dem Kommandanten der Uebung, Herrn Hauptmann Dr. Leuenberger, Arzt, aus Hägendorf, alle Anerkennung aussprechen für seine ausgezeichnete Arbeit, die er mit grossem Verständnis seinen Untergebenen gegenüber zu vollbringen vermochte. Sein väterliches Auftreten vermag dem sympathischen Arzte das volle Vertrauen der Samariter zu gewinnen.

Abschliessend fand Herr Bieli noch dankbare Worte für die Mitarbeit der Presse, die je und je mit ganzer Kraft für die Sache des Roten Kreuzes eingestanden ist und sie auf diese Weise fördern hilft.

## Colonnes de la Croix-Rouge.

Le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, lieutenant-colonel Denzler, a rappelé à l'occasion de l'assemblée générale de la Croix-Rouge à Rapperswil l'importance des formations militarisées de notre Croix-Rouge nationale, dites «Colonnes de la Croix-Rouge», qui ne sont qu'au nombre de 15, alors qu'il en faudrait 24 si possible.

Dès lors, Soleure a fait un effort, et l'on nous a dit que la Section soleuroise est en train d'organiser une de ces formations.

Mais le colonel Denzler a discrètement souligné le fait qu'à part Neuchâtel, les Croix-Rouges romandes ne possèdent aucune de ces organisations. Depuis bien des années (avant la Grande Guerre déjà) «Neuchâtel et environs» possède une colonne qui a eu pour chefs des médecins militaires: le Dr Schinz, Maurice Reymond, le Dr Gehrig, le major Billeter, enfin le lieutenant-colonel de Reynier, membre de la Direction, qui la conduit actuellement avec le cran qu'on lui connaît.

Et voici que Lausanne semble s'intéresser à la question; les journaux vaudois ont inséré au milieu d'octobre le communiqué suivant:

«*Colonne de la Croix-Rouge.* Les citoyens libérés du service militaire, qui ne font pas de service actif ou qui sont incorporés dans les services complémentaires et qui désirent faire partie, à titre volontaire, d'une colonne de la Croix-Rouge tout en s'engageant à respecter les règlements et instructions prescrites par celle-ci, peuvent s'inscrire au Service communal d'hygiène, Escaliers du

Marché, 2. Ils devront suivre le cours préparatoire de premiers soins et premiers secours qui sera donné le lundi et le vendredi de 20 h. 30 à 22 heures, le lundi à l'École de médecine et le vendredi au Collège de la Barre, du 25 octobre au 17 décembre.»

Nous espérons vivement que les initiateurs arriveront à chef, que la Croix-Rouge vaudoise pourra fournir les fonds nécessaires, et que — sous peu — nous aurons une «Colonne vaudoise de la Croix-Rouge».

## Hommage à la mémoire du général Dufour.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Guillaume-Henri Dufour a été solennellement commémoré à Genève le 15 septembre.

A huit heures du soir, une population très dense était massée sur la Place Neuve quand arriva devant la statue du général Dufour le cortège des autorités, au premier rang duquel se trouvait M. Motta, président de la Confédération; de nombreuses sociétés y comptaient leurs délégués; le Comité international était représenté par M. Paul Logoz.

Un haut-parleur diffusa une allocution dans laquelle M. Edouard Chapuisat retraça la carrière de Guillaume-Henri Dufour; l'orateur dit notamment:

«...Ingénieur cantonal, professeur, membre du Conseil municipal et du Grand Conseil de Genève, député au Conseil des Etats et au Conseil national, chargé des travaux techniques les plus difficiles et des missions diplomatiques les plus délicates, Dufour consacre toutes ses forces intellectuelles et physiques à son pays, à notre pays.

En 1798, en 1813, en 1814, la Suisse a été incapable de protéger ses frontières: il réorganise l'armée, dresse la carte admirable qui porte son nom, surveille les frontières. A trois reprises c'est lui qui, d'une main à la fois puissante et généreuse, rétablit la paix entre les Confédérés, méritant la reconnaissance de ses adversaires eux-mêmes.

Car, élu général par l'Assemblée nationale, ce grand soldat est un grand cœur. Il s'intéresse au sort des blessés et préside la première Conférence internationale de la Croix-Rouge. Il voue aux humbles un émouvant intérêt, s'attache à tout ce qui peut développer l'entraide des citoyens, et cela dans les domaines les plus divers.

Il cherche par-dessus tout l'union des Confédérés, et, pour la marquer d'une manière solennelle, il requiert et obtient des Chambres que, sans renier les couleurs cantonales, l'armée se rassemble désormais sous un seul drapeau à croix blanche sur fond rouge (évoquant celui de Schwytz), notre drapeau fédéral...»